

USAGERS DE LA LIGNE P NOUS VOUS AVONS ENTENDUS !

Paris • Château Thierry : un service qui ne répond plus aux besoins

Le constat

Retards fréquents, trains supprimés, informations tardives ou contradictoires : pour les usagers de la branche Paris • Château-Thierry de la ligne P, ces difficultés sont devenues structurelles. Les données officielles d'Île de France Mobilités font état d'une ponctualité autour de 80 à 82 % en 2024 : concrètement, **près d'un train sur cinq arrive en retard ou est supprimé**. Les conséquences sont lourdes sur l'emploi, la scolarité et la vie quotidienne.



Des usagers peu écoutés

Malgré les signalements répétés, les réponses concrètes tardent. La ligne P relève de compétences multiples (Île de France Mobilités, SNCF, Région Hauts de France, collectivités locales), ce qui dilue les responsabilités. Les dédommagements annoncés en 2024 restent ponctuels et insuffisants face aux difficultés persistantes.

Qui peut agir ?

La Région et Île de France Mobilités peuvent exiger des résultats contractuels et financer des solutions de remplacement. La SNCF doit améliorer l'exploitation et l'information voyageurs. Les collectivités locales peuvent défendre les usagers et soutenir des navettes de substitution.



5 solutions qui marchent :

1. Dédommagement automatique dès qu'un seuil mensuel de ponctualité n'est pas atteint.
2. Navettes routières financées par la Région et les collectivités en cas de perturbation majeure.
3. Renfort des trains aux heures de pointe sur les tronçons saturés.
4. Guichet local de médiation et d'aide juridique pour les usagers.
5. Publication mensuelle claire des retards, de leurs causes et des actions engagées.

Notre demande

Que les plaintes des usagers de la ligne P soient enfin prises en compte, ainsi que les demandes liées à la soudure tarifaire pour plus de justice sur le prix des abonnements et le traitement des usagers ;
Que des solutions concrètes soient mises en œuvre rapidement et que les responsabilités politiques soient clairement assumées.

Sources : Île de France Mobilités (rapports de ponctualité 2024), Transilien SNCF, SNCF Open Data, Autorité de la qualité de service (rapport 2023). — Tract du 02/02/2026



Laurence BOURGEOIS
Médecin généraliste



Dominique NIVAT
Cadre retraité de la
Banque de France

